

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Date de convocation :

30 mars 2022

Date d'affichage :

30 mars 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

**Séance du 07 avril 2022**

L'An deux mille vingt-deux, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur. Pascal BARBERET, Maire

**Présents :** Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Florence CAPITAIN, Clémence HARNIST, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY

**Absents excusés :** Dominique MOREL (pouvoir à Élisabeth NOYEMIAN), Céline PORTOLES, Céline PARIS,

**Secrétaire de séance :** Pascal BARBERET

**OBJET DE LA DELIBERATION**

**VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2022**

Vu la commission des finances qui a eu lieu le 28 mars 2022,

Conformément à l'instruction comptable M 14,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'équilibre du Budget Primitif principal de la Commune pour l'année 2022 comme suit après reprise des résultat 2021

- section fonctionnement : dépenses et recettes pour un montant de 841 285.35 €

- section investissement : dépenses et recettes pour un montant de 387 263.84 €

- **CHARGER** Monsieur le Maire et lui **DONNER** tout pouvoir d'exécuter le budget primitif 2022

Après avoir délibéré, à l'unanimité le conseil

- **APPROUVE** le budget communal 2022
- **CHARGE ET DONNE** au Maire tout pouvoir pour l'exécution de ce budget

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire  
  
Pascal BARBERET